

et évite au malade pusillanime la piqûre douloureuse ; le second donne toute sécurité.

D'autre part, on n'a pas à redouter l'emploi de la cautérisation ignée avec ce mode d'anesthésie, comme le chlorure d'éthyle, si inflammable, puisqu'on ne commence l'opération que lorsque le chlorure d'éthyle est évaporé.

Mode d'emploi.—Le chlorure d'éthyle cocaïné peut être employé de deux façons différentes : en application ou en pulvérisation.

L'application se fait en imbibant un tampon d'ouate avec la solution, et en laissant à demeure ce tampon humide sur la région à anesthésier.

Ce procédé est surtout recommandable quand la région à traiter n'est pas directement accessible, lorsqu'elle est profondément située et que la pulvérisation ferait courir le risque d'anesthésier les surfaces voisines et non les surfaces désirées.

Au contraire, la pulvérisation se recommande pour les surfaces très accessibles. On la pratique comme la pulvérisation de chlorure d'éthyle ordinaire ; on dirige le jet directement sur le point à anesthésier, le tube étant placé à une distance de 20 à 30 centimètres.

Qu'il s'agisse d'application ou de pulvérisation, l'anesthésie n'est obtenue qu'au bout de 5 à 6 minutes. Le patient est averti de l'apparition de celle-ci par une sensation d'engourdissement au niveau des points touchés.

Indications.—MM. Bardet, Bolognesi et Touchard, inventeurs et vulgarisateurs de la méthode, préconisent surtout ce procédé d'anesthésie locale pour l'anesthésie des muqueuses, de la muqueuse buccale en particulier. Les stomatologistes et les dentistes seront des premiers à en bénéficier. Mais, il est certain que les chirurgiens et surtout les dermatologistes pourront utiliser le chlorure d'éthyle cocaïné dans des conditions vraiment avantageuses.

Dans la *cavité buccale*, il sera possible, par ce procédé, d'extraire sans douleur les chicots, les racines de dents cariées, les dents abcédées ; d'ouvrir des abcès, exciser le capuchon muqueux de la dent de sagesse, d'extirper des épulis. On pourra, comme